

LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE,

- Vu le code de l'éducation, en particulier ses articles L. 712-2, L. 951-3, R. 719-79, R. 719-80, R. 951-1, R. 951-2 et D. 951-3 ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu l'arrêté du 7 octobre 2015 relatif aux conditions d'établissement, de conservation et de transmission sous forme dématérialisée des documents et pièces justificatives des opérations des organismes publics pris en application du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu l'instruction du directeur général des finances publiques du 12 juillet 2016 relative aux conditions de mise en œuvre de la dématérialisation au sein des organismes publics visés aux 4° à 6° de l'article 1 du décret du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (section Gestion comptable publique n°16-0010, NOR : FCPE1620275J) ;
- Vu les statuts de l'université de Franche-Comté ;
- Vu le procès-verbal relatif à l'élection de la présidente de l'université du 18 novembre 2020 ;

DÉCIDE

Article 1^{er} : Une délégation de signature **en matière financière** est accordée aux personnels de l'université de Franche-Comté listés en annexe 1, dans les limites et pour l'exercice des fonctions qui y sont précisées.

Article 2 : Les délégations accordées emportent habilitation des bénéficiaires à effectuer les actes dématérialisés de gestion financière correspondants définis par l'annexe 1 de l'instruction du directeur général des finances publiques du 12 juillet 2016 relative aux conditions de mise en œuvre de la dématérialisation au sein des organismes publics visés aux 4° à 6° de l'article 1 du décret du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

Article 3 : Chaque délégataire est chargé d'en référer à la présidente de l'université en cas de difficulté de toute nature pouvant survenir dans l'exécution de la délégation donnée.

Article 4 : La présente décision de délégation de signature entre en vigueur dès sa publication et remplace celle prise le 24 février 2023 en matière financière qui est abrogée.

Article 5 : La présente décision fera l'objet d'une publication sur le site internet de l'université et d'un affichage dans les locaux de la Maison de l'université.

À Besançon, le 21 avril 2023

La présidente de l'université,



Marie-Christine WORONOFF

Date de publication :

24 AVR. 2023



ANNEXE 1 : LISTE DES AGENTS BENEFICIAIRES

I. DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Bénéficiaire		Objet de la délégation
Identité	Fonctions ou corps d'appartenance justifiant la délégation	
M. Thierry CAMUS	Directeur général des services	Actes de gestion financière, en dépense et en recette, relatif au budget de l'université, y compris ceux relatifs à l'exécution des marchés publics.
M. Thierry BLOND	Directeur général adjoint des services Directeur du pôle finance, pilotage et qualité	
Mme Khayra BOUDERBALI	Directrice générale adjointe des services Directrice des ressources humaines	
Mme Lise PINOIT	Directrice générale adjointe des services en charge de la formation, de la recherche et de la vie étudiante	
Mme Fatima ANSRI	Directrice des affaires financières	
Mme Catherine DELABRE	Responsable du service programmation budgétaire à la direction des affaires financières	
Mme Muriel MENGET	Responsable du service des marchés à la direction des affaires financières	

II. SERVICES CENTRAUX

Bénéficiaire		Objet de la délégation	Pour les bénéficiaires autres que le directeur et le responsable administratif de la composante :	
Identité	Fonctions ou corps d'appartenance justifiant la délégation		CR	Montant maximum d'engagement
Mme Karin MONNIER-JOBÉ	Directrice du Pôle Information Orientation et Stage emploi	Actes de gestion financière en dépense imputés sur les CR indiqués ci-contre	701, 705	800 Euros HT
M. Jérémy QUERENET	Chef du service Sciences, Arts et Culture		707	800 Euros HT
Mme Elodie BELLE	Responsable du bureau de la vie étudiante		702, 704,	800 Euros HT
Mme Marieke STEENBERGEN	Directrice des relations européennes, internationales et de la francophonie		500	Dans la limite des crédits ouverts
M. Yann HENRY	Responsable de l'imprimerie universitaire		1200	Dans la limite des crédits ouverts
En cours de recrutement	Responsable administratif et financier du SUP-FC		CR 300 : sous CR SUN-IP, sous CR C2i CLES	Dans la limite des crédits ouverts
M. Hugues DAUSSY	Vice-président chargé de la Recherche et de la Valorisation signataire en cas d'absence ou d'empêchement de la Directrice de la recherche et de la valorisation	Actes de gestion financière en dépense imputés sur le CR indiqué ci-contre propre au budget de la direction de la valorisation de la recherche	1011	Dans la limite des crédits ouverts
Mme Nina GRISOT	Directrice de la recherche et de la valorisation			
Mme Soraya MARTIN	Directrice adjointe, signataire en cas d'absence ou d'empêchement de la Directrice de la recherche et de la valorisation			
Mme Gaëlle GALDIN	Directrice de la communication	Actes de gestion financière en dépense imputés sur le CR indiqué ci-contre	600	Dans la limite des crédits ouverts
M. Eric MONNIN	Directeur Centre d'études et de recherches olympiques universitaires (CEROU-Fédération de recherche)	Actes de gestion financière en dépense imputés sur le sous CR indiqué ci-contre	0500 sous-CR : CEROU	Dans la limite des crédits ouverts
M. Charles DE KERARIOU	Directeur de la direction des affaires immobilières	Actes de gestion financière en dépense imputés sur le CR indiqué ci-contre		1000 euros HT

III. UNITES DE FORMATION ET DE RECHERCHE (UFR)

1. UFR « ST » (Sciences et Techniques)

Bénéficiaire		Objet de la délégation	Pour les bénéficiaires autres que le directeur et le responsable administratif de la composante :	
Identité	Fonctions ou corps d'appartenance justifiant la délégation		CR	Montant maximum d'engagement ou nature de l'engagement autorisé
M. Cédric BURON	Directeur-adjoint de l'UFR			
Mme Françoise BICHET	Responsable administrative de l'UFR, signataire en cas d'absence ou d'empêchement du Directeur de l'UFR	Actes de gestion financière en dépense imputés sur le budget de l'UFR		
Mme Fabienne TATIN-FROUX	Enseignants-chercheurs et chercheurs responsables de CR	Engagements juridiques (commandes) en dépense de fonctionnement imputés sur les CR indiqués ci-contre	1 100	800 Euros HT
M. Jean-Pierre SIZUN et M. James RICHARD			1 200	
M. Michael BOYER-GUITTAUT			1 600	
M. Philippe LEBORGNE			700	

2. UFR « SLHS » (Sciences du Langage de l'Homme et de la Société)

Bénéficiaire		Objet de la délégation	Pour les bénéficiaires autres que le directeur et le responsable administratif de la composante :	
Identité	Fonctions ou corps d'appartenance justifiant la délégation		CR	Montant maximum d'engagement ou nature de l'engagement autorisé
Mme Nadège CHEVRE	Responsable administratif de l'UFR, en cas d'absence ou d'empêchement du Directeur de l'UFR	Actes de gestion financière en dépense imputés sur le budget de l'UFR		
Mme Maria de la Almudena SANAHUJA	Directrice du département de psychologie	Engagements juridiques (commandes) en dépense de fonctionnement imputés sur les CR indiqués ci-contre	602	Dans la limite des crédits ouverts
M. Ioan ROXIN	Directeur du laboratoire ELLIADD		3 500	2 000 Euros HT

3. UFR « Santé »

Bénéficiaire		Objet de la délégation	Pour les bénéficiaires autres que le directeur et le responsable administratif de la composante :	
Identité	Fonctions ou corps d'appartenance justifiant la délégation		CR	Montant maximum d'engagement
M. Thierry MOULIN	Directeur de l'UFR		Actes de gestion financière en dépense imputés sur le budget de l'UFR.	
Mme Carole COINTEAU	Responsable administrative de l'UFR, en cas d'absence ou d'empêchement du Directeur de l'UFR			
M. Xavier BERTRAND	Assesseur (Directeur adjoint) "Pharmacie"			
M. Frédéric AUBER	Directeur du laboratoire "Nano-médecine, imagerie, thérapeutique"	Engagements juridiques (commandes) en dépense de fonctionnement imputés sur les CR indiqués ci-contre	3600	2 000 Euros HT

4. UFR « SJEPE » (Sciences juridiques, économiques, politiques et de gestion)

Bénéficiaire		Objet de la délégation	Pour les bénéficiaires autres que le directeur et le responsable administratif de la composante :	
Identité	Fonctions ou corps d'appartenance justifiant la délégation		CR	Montant maximum d'engagement
M. Christophe LANG	Directeur de l'UFR		Actes de gestion financière en dépense imputés sur le budget de l'UFR	
M. Dominique CÔTE	Responsable administratif de l'UFR, en cas d'absence ou d'empêchement du Directeur de l'UFR			
M. Mostapha DISS	Enseignants-chercheurs responsables de C.R.	Engagements juridiques (commandes) en dépense de fonctionnement imputés sur les CR indiqués ci-contre	CR 0800 CRESE	3 999 euros HT
Mme Béatrice LAPÉROU			CR 1100 CRJFC	
Mme Évelyne POINCELOT			CR 1900 : Antenne CREGO Besançon	

5. UFR « STAPS » (Sciences et technique des activités physiques et sportives)

Bénéficiaire		Objet de la délégation	Pour les bénéficiaires autres que le directeur et le responsable administratif de la composante :	
Identité	Fonctions ou corps d'appartenance justifiant la délégation		CR	Montant maximum d'engagement
M. Cheikh-Tidiane WANE	Directeur de l'UFR		Actes de gestion financière en dépense imputés sur le budget de l'UFR	
Mme Nathalie MENGUY	Responsable administrative de l'UFR, signataire en cas d'absence ou d'empêchement du Directeur de l'UFR			
M. Christian VIVIER	Directeur du laboratoire C3S	Engagements juridiques (commandes) en dépense de fonctionnement imputés sur les CR indiqués ci-contre	0900	2000 euros HT

6. UFR « STGI » (Sciences, Techniques et Gestion de l'Industrie)

Bénéficiaire		Objet de la délégation	Pour les bénéficiaires autres que le directeur et le responsable administratif de la composante :	
Identité	Fonctions ou corps d'appartenance justifiant la délégation		CR	Montant maximum d'engagement
			M. Didier CHAMAGNE	Directeur de l'UFR
Mme Jessica IANNICELLI	Responsable administrative de l'UFR, en cas d'absence ou d'empêchement du Directeur d'UFR			

IV. INSTITUTS ET ECOLES INTERNES

Instituts ou écoles internes	Bénéficiaire		Objet de la délégation
	Identité	Fonctions ou corps d'appartenance justifiant la délégation	
IUT de Besançon-Vesoul	Mme Anne-Laurence FERRARI	Directrice de l'IUT	<p><i>Ordonnateurs secondaires de droit (sans délégation de la présidente de l'université)</i></p> <p><i>Peuvent donner délégation de signature, uniquement en matière financière, aux "agents publics placés sous son autorité", sur la base de l'article R.719-80 du code de l'éducation.</i></p>
IUT Nord Franche-Comté	M. David MARKEZIC	Directeur de l'IUT	
ISIFC	M. Vincent ARMBRUSTER	Directeur de l'ISIFC	
OSU THETA	M. Philippe ROUSSELOT	Directeur de l'OSU THETA	
INSPE	M. Frédéric MUYARD	Directeur de l'INSPE	

V. SERVICES COMMUNS (autres que SAIC)

Services communs	Bénéficiaire		Objet de la délégation
	Identité	Fonctions ou corps d'appartenance justifiant la délégation	
CLA (Centre de Linguistique appliquée)	M. Carlos TABERNERO	Directeur du CLA	actes de gestion financière en dépense imputés sur le budget du Service Commun
	Mme Paula VENTURA	Directrice adjointe du CLA, signataire en cas d'absence ou d'empêchement du directeur	
	Florian CHAPEY	Responsable administrative du CLA, signataire en cas d'absence ou d'empêchement du directeur et du directeur-adjoint e	
SeFoC'Al (Service Formation Continue et Alternance) Et CFA (Centre de formation d'apprentis)	M. Pascal GILLON	Directeur du SeFoC'Al et du CFA	
	Mme Mounia LALA-BOUALI	Directrice adjointe du SeFoC'Al, signataire en cas d'absence ou d'empêchement du Directeur	
	Mme Roxane KASPAR	Responsable administratif de SeFoC'Al, signataire en cas d'absence ou d'empêchement du Directeur	
SCD	Mme Jeanne-Marie JANDEAUX	Directrice du SCD	
	M. Philippe COLOMBET	Responsable administratif du SCD, signataire en cas d'absence ou d'empêchement de la Directrice	
SUMPPS	Mme Corinne LESUEUR-CHATOT	Directrice du SUMPPS	
SUP-FC	M. Fabrice BOUQUET	Directeur du SUP-FC	
	En cours de recrutement	Responsable administratif et financier du SUP-FC, signataire en cas d'absence ou d'empêchement du Directeur	
PUFC	M. Jean-Paul BARRIÈRE	Directeur des PUFC	
	Mme Catherine HAMELIN	Responsable administrative des PUFC, signataire en cas d'absence ou d'empêchement du Directeur	
Université Ouverte	Mme Damienne BONNAMY	Directrice de l'Université Ouverte	

Bénéficiaire		Objet de la délégation	Pour les bénéficiaires autres que le directeur et le responsable administratif de la composante :	
Identité	Fonctions ou corps d'appartenance justifiant la délégation		CR	Montant maximum d'engagement
Mme Sophie LEMERCIER	Responsable administratif et financière du SAIC	actes de gestion financière en dépenses et en recettes imputés sur le budget du Service Commun		
M. Yann HENRY	Imprimerie	Engagements juridiques (commande) en dépense de fonctionnement imputés sur les CR indiqués ci-contre	1221	1 000 Euros HT
M. Cédric BURON et Mme Coline DRUART	QUALIO		400	
M. Pascal DUCOURNAU et Mme Nadège CHEVRE	UFR SLSH		901	
M. Christophe LANG et M. Dominique CÔTE	UFR SJEPG		902	
M. Pierre JOUBERT et Mme Françoise BICHET	UFR ST		903	
Mme Carole COINTEAU	UFR SANTÉ		904	
Mme Nathalie MENGUY	UFR STAPS		905	
M. Didier CHAMAGNE et Mme Jessica IANNICELLI	UFR STGI		906	
Mme Anne-Laurence FERRARI	IUT BV		911	
M. David MARKEZIC	IUT NFC		912	
M. Vincent ARMBRUSTER	ISIFC		914	
M. Philippe ROUSSELOT, M. François MEYER et Mme Christiane GRILLIER	OSU THETA		917	
RSA INSPE – Sonia IMPINNA	INSPE		918	
Mme Jeanne-Marie JANDEAUX et M. Philippe COLOMBET	SCD		923	
M. Carlos TABERNERO	CLA		927	
M. Jean-Paul BARRIÈRE et Mme Catherine HAMELIN	PUFC		9291, 9292, 9293, 9294, 9295, 9296, 9297, 9298	
M. Robin ROCHE, M. Laurent LARGER, M. Florian BOUCHERIE, Mme Fabienne FICHEPOIL, M. Didier CHAMAGNE et Mme Jessica IANNICELLI	FEMTO ENERGIE		1 006	
M. Alexei LOZINSKI et Mme Pascaline SAIRE	LMB	2 103	1 000 Euros HT	
Mme Karine DESCHINKEL, M. Julien HENRIET, M. Pierre Cyrille HEAM, M. Laurent LARGER, M. Florian BOUCHERIE, Mme Fabienne FICHEPOIL	FEMTO DISC Besançon	2 303	1 000 Euros HT 15 000 Euros HT pour M. Laurent LARGER	
Mme Karine DESCHINKEL, M. Julien HENRIET, M. Pierre Cyrille HEAM, M. Laurent LARGER, M. Florian BOUCHERIE, Mme Fabienne FICHEPOIL, M. Didier CHAMAGNE et Mme Jessica IANNICELLI	FEMTO DISC Montbéliard	2 306	1 000 Euros HT 15 000 Euros HT pour M. Laurent LARGER	
Mme Karine DESCHINKEL, M. Julien HENRIET, M. Pierre Cyrille HEAM, M. Laurent LARGER, M. Florian BOUCHERIE et Mme Fabienne FICHEPOIL	FEMTO DISC Belfort	2 312		
M. Jean-Christophe FOLTETE et Mme Nadège CHEVRE	THEMA	2 501		

M. Maxime JACQUOT, M. Laurent LARGER, M. Florian BOUCHERIE, Mme Fabienne FICHEPOIL	FEMTO OPTIQUE			2 503	2 000 Euros HT 15 000 Euros HT
M. Philippe PICART, M. Laurent LARGER, M. Florian BOUCHERIE, Mme Fabienne FICHEPOIL et Mme Delphine TRAVAGLINI	FEMTO MEC'APPLI			2 603	pour M. Laurent LARGER
M. André DIDIERJEAN	Psychologie			2 701	1 000 Euros HT
Mme Virginie VINEL	LASA			2 801	
M. Vincent LAUDE, M. Laurent LARGER, M. Florian BOUCHERIE, Mme Fabienne FICHEPOIL	FEMTO MN2S			2 803	2 000 Euros HT 15 000 Euros HT pour M. Laurent LARGER
M. Thierry MOULIN	Neurosciences			2 804	1 000 Euros HT
M. Yann LE GORREC, M. Laurent LARGER, M. Florian BOUCHERIE, Mme Fabienne FICHEPOIL, Mme Isabelle GABET	FEMTO AS2M			2 903, 6003	
M. Wilfried BOIREAU, M. Laurent LARGER, M. Florian BOUCHERIE, Mme Fabienne FICHEPOIL	FEMTO Plateforme CLIPP			3 503	2 000 Euros HT 15 000 Euros HT pour M. Laurent LARGER
M. Thomas BARON, M. Laurent LARGER, M. Florian BOUCHERIE, Mme Fabienne FICHEPOIL	FEMTO centrale MIMENTO			3 103	
M. Boris VANNIERE et Mme Nathalie MAILLOT	MSHE			3 311	3 000 Euros HT
M. Sylvain PICAUD, M. Jean-Yves HIHN et Mme Christiane GRILLIER	UTINAM			3 605	1 000 Euros HT
Mme Émilie GAUTHIER, Mme Isabelle JOUFFROY-BAPICOT, M. Sébastien LANDRY, M. Didier CHAMAGNE et Mme Jessica IANNICELLI	Chrono-Environnement			4 113, 4 123, 4 133, 4 154	1 000 Euros HT
M. Yann KERSALE, M. Laurent LARGER, M. Florian BOUCHERIE et Mme Fabienne FICHEPOIL	FEMTO Temps-Fréquence			6 003	2 000 Euros HT 15 000 Euros HT pour M. Laurent LARGER
M. Didier CHAMAGNE et Mme Jessica IANNICELLI	ELLIADD			3501	1 500 Euros HT

UMR ou UAR rattachée à l'UFC	Bénéficiaire		Objet de la délégation	Pour les bénéficiaires autres que le directeur et le responsable administratif de la composante :		
	Fonctions justifiant la délégation et identité du délégataire	Identité		UFR	CR et montant maximum d'engagement	
Institut FEMTO-ST (Franche-Comté Électronique, Mécanique, Thermique et Optique – Sciences et Technologies) UMR 6174	Directeur d'UMR	M. Laurent LARGER	Engagements juridiques (commandes) en dépense de recherche des UMR concernées imputés sur les CR indiqués ci-contre	ST	2 301 (dans la limite de 800 €), 2500, 2600, 2800, 2910, 3101, 3103, 3500, 4100, 4200 (dans la limite de 2 000 €HT)	
	Directeurs adjoints d'UMR	Mme Ausrine BARTASYTE et M. Fei GAO		STGI	1000 (dans la limite de 2 000 €HT) Le montant maximum s'élève à 15 000 €HT pour M. LARGER pour l'ensemble des CR ST et STGI	
	Responsable administratif d'UMR	M. Florian BOUCHERIE		STGI	1000 (dans la limite de 2000 €HT)	
	Gestionnaires	Mme Fabienne FICHEPOIL, Mme Isabelle GABET		ST	2 301 (dans la limite de 800 €)	
	Directeur ENERGIE	M. Robin ROCHE			2500 (dans la limite de 2 000 €HT)	
	Directrice et directeurs adjoints DISC	Mme Karine DESCHINKEL, M. Julien HENRIET et M. Pierre Cyrille HEAM			2600 (dans la limite de 2 000 €HT)	
	Directeur Optique	M. Maxime JACQUOT			2 800 (dans la limite de 2 000 €HT)	
	Directeur et gestionnaire MEC'APPLI	M. Philippe PICART et Mme Delphine TRAVAGLINI			2910 (dans la limite de 2 000 €HT)	
	Directeur MN2S	M. Vincent LAUDE			3500 (dans la limite de 2 000 €HT)	
	Directeur AS2M	M. Yann LE GORREC			4100 (dans la limite de 2000 €HT)	
	Responsable de la plate-forme "Clipp"	M. Wilfried BOIREAU			4200 (dans la limite de 2000 €HT)	
	Directeur "Temps-Fréquence"	M. Yann KERSALE			CR 1300, dans la limite de 15 000 € HT	
	Responsable et gestionnaire de la plate-forme "MIMENTO"	M. Thomas BARON et Mme Aurore PICARD			Santé	2000, dans la limite de 15 000 €HT
	Directrice USR CNRS « FC LAB »	Mme Marie-Cécile PERA				5110, 5120, 5130, dans la limite de 2000 €HT
Interaction hôte-greffon- tumeur et ingénierie cellulaire et tissulaire UMR 1098	Directeur d'UMR	M. Philippe SAAS	ST		1200, dans la limite de 2000 €HT Le montant maximum s'élève à 15 000 €HT pour Mme GAUTHIER pour l'ensemble des CR ST et STGI	
Chrono-environnement UMR 6249	Directrice d'UMR	Mme Émilie GAUTHIER	STGI		1200, dans la limite de 2000 €HT	
	Directrice adjointe d'UMR	Mme Isabelle JOUFFROY-BAPICOT		1200, dans la limite de 2000 €HT		
	Responsable administratif d'UMR	M. Sébastien LANDRY		2502, dans la limite de 15 000 €HT		
	Référent du site de Montbéliard	Mme Régine GSCHWIND		3301, dans la limite de 15 000 €HT		
Théoriser et Modéliser pour Aménager (TheMA) UMR 6049	Directeur d'UMR	M. Jean-Christophe FOLTETE	SLHS	2100 dans la limite de 15 000 €HT		
Maison des Sciences de l'Homme et de l'Environnement (MSHE) – UMSR 3124	Directeur d'UAR	M. Boris VANNIERE	SLHS			
Laboratoire de Mathématiques	Directeur d'UMR	M. Alexei LOZINSKI, directeur par intérim				

de Besançon UMR 6623			ST	2100 dans la limite de 2000 €HT
	Responsable administrative d'UMR	Mme Pascaline SAIRE en cas d'absence ou d'empêchement du Directeur et des Directeurs adjoints		
Institut UTINAM (Univers, transport, interfaces, nano - structures, atmosphère et environnement, molécules) UMR 6213	Directeur d'UMR	M. Sylvain PICAUD	ST	3601 à 3605, dans la limite de 15 000 €HT
	Directeur adjoint d'UMR	M. Jean-Yves HIHN		3601 à 3605, dans la limite de 2000 €HT
	Responsable administrative d'UMR	Mme Christiane GRILLIER		